

Bourse de mobilité sortante de l'ED MathSTIC - Campagne 2022

Appel à candidature

Quels sont les objectifs de ces bourses de mobilité ? Ces bourses de mobilités ont pour objectifs d'encourager les doctorants à découvrir d'autres cultures, d'autres méthodes de travail et à développer leur réseau au niveau **international (et national)**.

Quels sont les candidats concernés ? Tout(e) doctorant(e) inscrit(e) dans l'un des établissements accrédités de l'École Doctorale MathSTIC.

Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

Le projet de recherche doit être accepté conjointement par le directeur de thèse du (de la) doctorant(e) et par le laboratoire d'accueil qui s'engage à assurer l'accueil scientifique du (de la) candidat(e). Exceptionnellement, les demandes de mobilités pour des séjours de codirection/cotutelle de thèse sont éligibles **mais non prioritaires**. De même, des demandes de mobilités pour des séjours dans un autre laboratoire en France et en dehors du site de localisation du doctorant pourront également être financées.

Comment et qui effectue la sélection ? Les dossiers sont examinés à réception par le bureau de l'ED (constitué du directeur et des directeurs-adjoints de site) en prenant en compte principalement la pertinence et la cohérence du projet de mobilité dans son ensemble avec une priorité relative pour les doctorants de 2^{ème} année et aux premières demandes de bourse de mobilité.

Quelle est la durée de la mobilité ? Minimum d'un mois pour les séjours à l'étranger et de 15 jours pour un séjour dans un laboratoire en France. Pas de maximum pour la durée, mais la bourse est plafonnée à 4000euros.

Quel est le montant de la bourse ? Un forfait de 800 € à un maximum de 5x800€ (resp. de 400 euros à 5x400 euros) pour un séjour dans un établissement/laboratoire étranger (resp. pour un séjour dans un établissement/laboratoire en France hors du site de localisation du doctorant) destiné principalement à couvrir les dépenses supplémentaires liées au déplacement.

Quand et comment et à qui la bourse est-elle versée ? Le montant de la bourse est directement versé au lauréat, dès le début de son séjour, en une seule fois sous réserve que ce dernier fournisse dans les temps les pièces qui lui seront demandées par la gestionnaire de direction et à réception d'une attestation d'arrivée dans l'établissement ou le laboratoire, adressée par l'équipe d'accueil à la direction de l'ED MathSTIC.

Comment constituer son dossier ?

- Un formulaire de candidature d'une page complété signé du doctorant et de son directeur de thèse ;
- Une lettre de motivation du (de la) candidat(e), en une page maximum ;
- Un curriculum vitae du candidat ;
- Un argumentaire circonstancié du directeur de thèse (1 page max) ;
- Une attestation d'accueil de l'établissement ou du laboratoire d'accueil.

Quand, comment et à qui dois-je envoyer le dossier de candidature ?

Toutes ces pièces (cf. ci-dessus) doivent être regroupées en **un seul fichier pdf** (sous la forme site-labo-nom-prenom-mob-mathstic.pdf), qui est transmis électroniquement à la gestionnaire de direction (ed-MathSTIC@doctorat-bretagne Loire.fr), au plus tard à la date indiquée dans l'appel à candidature. (cf calendrier ci-dessous). **Seuls les dossiers respectant ces consignes seront traités.**

A quoi l'acceptation de la bourse m'engage-t-il ?

Le lauréat s'engage à effectuer le projet de mobilité pour une durée de séjour au minimum équivalente au nombre de mois de mobilité accordés par l'ED MathSTIC et à fournir à son retour les preuves de la réalisation effective de la mobilité. Dans l'hypothèse où le séjour serait écourté, le doctorant devra aussitôt en informer la gestionnaire de direction et rembourser le trop-perçu correspondant au(x) mois complet(s) non effectué(s) dans le laboratoire d'accueil. La date de prise d'effet du mois correspond à la date d'arrivée du (de la) doctorant(e) dans le laboratoire d'accueil. Tout mois commencé est considéré comme mois effectué. Le lauréat s'engage également à rédiger un bilan (d'une page) dans le mois qui suit la fin de son séjour et à témoigner de son expérience de mobilité internationale en cas de sollicitation de l'ED MathSTIC.

Quel est le calendrier prévisionnel de la campagne 2022 ?

Date limite de candidature	Date décision du bureau de l'ED	Date de début du séjour
15 mars 2022	25 mars 2022	Avril-mai 2022
15 avril 2022	Au fil de l'eau et au plus tard le 29 avril 2022	De juin au 31 août 2022